



# Communiqué de presse

Date 4 décembre 2020

---

## Mise en garde publique : des amines aromatiques primaires dans des cuillères à pâtes

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV a été informé, via le système européen d'alerte rapide RASFF, du fait que les cuillères à pâtes de la marque Jean Products présentent une migration excessive de certains composés chimiques appelés « amines aromatiques primaires ». Un risque pour la santé ne pouvant pas être exclu, l'OSAV recommande à la population de ne pas utiliser ce produit.

### En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Les amines aromatiques primaires (AAP) sont des composés chimiques qui peuvent être utilisés, par exemple, pour la fabrication de certains colorants. Certains d'entre eux sont considérés comme cancérigènes. Une analyse a permis de constater une migration excessive d'AAP provenant des cuillères à pâtes concernées.

### Quel produit est concerné ?

**Produit** : cuillères à pâtes de la marque Jean Products

**Code EAN** : 4326470445063

#### Vendu chez :

- A. Markt, Zürcherstrasse, St-Gall
- A. Markt Amrville Einkaufszentrum, Kirchstrasse, Amriswil
- Lossa GmbH à Horgen
- Migros Outlet Les Cygnes et Outlet Vernier
- Outlet à Roche
- Rothorn Markt (Sörenberg)
- Sparflamme Shop (Derendingen)
- Feki Verein à Aarau
- Econorama SA à Courfaivre
- Marché Actuel, St-Imier



**Que doivent faire les consommateurs ?**

L'OSAV recommande à la population de ne plus utiliser le produit concerné.

**Renseignements :**

**Consommateurs :**

Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires (OSAV)

Infodesk

Tél. +4158 463 30 33

[info@blv.admin.ch](mailto:info@blv.admin.ch)

**Journalistes :**

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des  
affaires vétérinaires (OSAV)

Service médias

Tél. 058 463 78 98

[media@blv.admin.ch](mailto:media@blv.admin.ch)

**Département responsable :**

Département fédéral de l'intérieur DFI